

# Bourseville

## Infos



Octobre 2018

### Edito :

*Comme vous pouvez le constater, chaque jour, en vous promenant dans notre village, Bourseville change !*

*De nouvelles maisons sortent de terre et nous pouvons que nous réjouir d'accueillir de nouveaux habitants. Plus d'habitations, cela veut dire, plus d'administrés...*

*Le prochain recensement de la population, prévu du 17 janvier au 16 février 2019 sera l'occasion de mesurer cette évolution.*

*L'arrivée de jeunes couples dans la commune, c'est aussi l'espoir de voir de nombreuses « petites têtes » venir compléter nos classes afin de préserver notre école !*

*Pour faciliter la venue des nouveaux arrivants, la commission de communication a réalisé un petit « livret d'accueil » proposant au fil des pages, de nombreux services, conseils et informations. Ce livret sera distribué à toutes les personnes qui arrivent à Bourseville et sera également disponible en Mairie.*

*Concernant le fleurissement, la commune a obtenu de la part du jury départemental les « Félicitations du jury » pour les villages classés en catégorie 2. Merci à la commission fleurissement et aux boursevillois qui ont participé activement à l'embellissement de notre village.*

*Un dernier mot, concernant les finances de la commune, qu'il ne faut jamais oublier ! A moins de trois mois de la fin de l'année, les différents éléments chiffrés en notre possession nous permettent de confirmer les objectifs que nous nous sommes fixés. Cela signifie, sauf imprévu, des comptes en équilibre, conformément au budget, sans avoir à puiser dans nos réserves.*

*Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau « bulletin infos ».*

Le Maire  
Jean-Michel FLACHET

### Sommaire :

A l'affiche	page 2
Recensement	page 2
Conseil municipal	page 2 à 5
A vos agendas	page 5
Etat civil	page 6
Ch' coin Picard	page 6
Les images	page 7 et 8

## A l'affiche...

### *Succès national pour un colombophile de Bourseville*



***Frédéric IANNI a obtenu la 1<sup>ère</sup> place nationale lors d'un concours à Pau le 23 juin 2018***

*Frédéric est un colombophile heureux !*

*Membre du club de colombophiles « La Concorde d'Abbeville » a obtenu un résultat inédit lors d'un concours international.*

*Son pigeon « Guido » a terminé 1<sup>er</sup> de ce classement national sur 3831 pigeons lancés de la ville de Pau.*

*Une cinquième place au classement général du concours international, derrière les néerlandais, belges et allemands qui reste un résultat formidable pour cette 3<sup>ème</sup> participation à un concours de cette envergure.*

*La passion pour la colombophilie habite Frédéric depuis son enfance, une passion prenante de père en fils.*

*Frédéric se réserve des plages horaires quotidiennes pour entretenir et nourrir ses 170 pigeons.*

*Félicitations Frédéric et bien entendu Guido !*

\*\*\*\*\*

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

**A la demande de l'Insee, nous allons réaliser le recensement des habitants de notre commune. Cette enquête se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. La commune va devoir recruter 2 agents recenseurs qui seront formés sous la responsabilité d'un coordinateur (Mr Sébastien Dumont). Les agents recenseurs vous rencontreront pour vous renseigner sur les modalités de réponse au questionnaire : papier ou internet.**

**Merci de leurs réserver un très bon accueil !**

**A dater de ce jour, nous lançons un recrutement de 2 agents. Les personnes intéressées par cette tâche rémunérée peuvent se présenter à la Mairie.**

\*\*\*\*\*

### **Conseil municipal du 27 octobre 2018 :**

**Présents :** Mmes Roques, Migeot, Guillot, Lenfant et Mrs Flachet, Delbarre, Desprez, Duret, Dubuc, Hédin, Richard

**Absentes excusées :** Mme Boucher et Mme Holleville (pouvoir à Mr Hédin)

**Absents excusés :** Mr Caux (Pouvoir à Mr Duret), Mr Cantrelle (pouvoir Mr Richard)

### **Compte rendu du Conseil Municipal du 31 mai 2018 :**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté

### **L'avenir du SIEP (syndicat Intercommunal des Eaux de Picardie) :**

*Le Maire invite le Président du syndicat Mr René Dentin pour une intervention concernant l'avenir de ce syndicat et les conséquences de l'application de la loi NOTRe.*

*En effet, la loi a prévu que la compétence eau potable qui est actuellement transférée par les communes aux syndicats, soit attribuée aux intercommunalités en 2020.*

*Le devenir des structures syndicales dépend de la volonté des intercommunalités de transférer ou non cette compétence à un syndicat mixte. Les syndicats intercommunaux peuvent être transformés en syndicat mixte ou dissous selon des conditions particulières.*

*L'exercice de cette compétence doit tenir compte du réseau d'eau potable et le découpage de ce dernier selon les limites administratives des intercommunalités semble incohérent.*

*Pour le SIEP, il faut rappeler que 50 Kms de canalisations maîtresses desservent deux ou trois intercommunalités, quatre réservoirs alimentent majoritairement que rarement l'intercommunalité sur laquelle ils se trouvent.*

*L'exercice de la compétence eau potable par les intercommunalités engendrerait des conséquences néfastes en terme de gestion et de prise de décision, voire du prix de l'eau. Dans ce cas, l'unité de gestion et de décision serait supprimée. Il serait alors nécessaire de créer trois services de l'eau, de décider ensemble les orientations sur les ouvrages communs, de mettre en place des procédures d'achat d'eau, de comptage et de répartition des fuites.*

*Par ailleurs, afin de choisir le mode de gouvernance, il convient de déterminer quelle sera la plus-value pour le réseau d'une gestion par les intercommunalités, mais surtout pour l'abonné qui doit recevoir une eau de qualité en quantité suffisante et à un juste prix.*

*Aucun point positif pour une gestion par les intercommunalités n'a été soulevé lors de la réunion.*

*Après avoir entendu Le Maire et en avoir débattu, le conseil municipal :*

*- Emet le souhait de conserver une structure dédiée à l'eau sous la forme d'un syndicat mixte ou intercommunal.*

*- Rappelle que le SIEP, le SI du Bois de la Motte et le SI d'Aigeville ont émis le souhait de fusionner.*

*- Souhaite que la fusion des syndicats actuels puisse aboutir, afin de garantir l'existence d'une structure pérenne dédiée à la gestion de l'eau potable qui pourra garantir un renouvellement de réseau pour les générations futures.*

### **Subventions aux Associations :**

*Le Maire rappelle les montants des subventions qui ont été attribués en 2017 aux différentes associations dont le siège est à Bourseville, ainsi qu'à l'association les « Restos du cœur », proposant de les reconduire pour l'année 2018, rappelant ces montants avaient été retenus dans le budget.*

- Jardins ouvriers	50,00€
- Amicale des anciens combattants	50,00€
- Société de chasse	70,00€
- JSB	450,00€
- Association Notre-Dame-des-Anges	100,00€
- Amicale du Bel Age	100,00€
- Amicale des sapeurs-pompiers	50,00€
- Lire à Bourseville	150,00€
- Resto du cœur	50,00€
- CCAS	500,00€

*Concernant l'association Les Loupiots en cours de dissolution, Mme Roques propose de mettre à disposition ce montant de 150,00€ pour des cadeaux pour les enfants de l'école.*

*Votants 14 : contre : 2 (resto du cœur), abstention : 0, pour : 12, les montants sont adoptés*

### **Les statuts CCV :**

*Le Maire donne lecture des différents statuts qui ont été approuvés en conseil communautaire le 20 juin 2018. Il est demandé par la CCV, en date du 5 juillet aux différentes communes de l'intercommunalité d'approuver également ces statuts dans un délai de 3 mois.*

*Les principales évolutions sont les suivantes :*

- La commune de St Maxent s'est retirée de la CCV
- Les compétences obligatoires :
  - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions communautaire (Urbanisme)
  - Actions de développement économique (ZI, ZA, Zone commerciale)
  - GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Les compétences optionnelles :
  - Politique du logement et du cadre de vie
  - Création, aménagement et entretien de la voirie
- Les compétences facultatives :
  - Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs et culturels
- Gestion du patrimoine transféré, entre autre le Manoir de Miannay
- Les services mutualisés
- Date d'effet : La CCV exerce d'office, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

Le conseil valide la modification des statuts sur tous les points.

### **Dégradation du radar pédagogique :**

Le Maire expose les problèmes rencontrés avec le radar pédagogique situé à l'entrée de Bourseville sur l'axe Cayeux/Belloy. Le radar a été dégradé par un tir de carabine, détruisant le fonctionnement de l'appareil.

Cet incident a été signalé à la gendarmerie de St Valéry sur Somme qui est venue constater les faits qui ont été mentionnés dans un rapport aux autorités supérieures.

Le coût du devis de réparation s'élève à 1171,44€ HT, sachant que notre assurance ne prend pas en charge ce type de dégradation.

Le Maire propose malgré tout de faire réaliser les réparations, le radar ayant un certain impact sur le comportement des automobilistes, ce que ne partage pas Mme Migeot habitant à l'entrée du village.

Votants : 14. Contre : 2, abstention : 0, pour 12. Le devis est adopté

### **Bilan de l'ALSH (Centre aéré) :**

Le Maire laisse la parole à Mme Roques en charge de l'ALSH, qui présente le bilan de cette année :

BUDGET ALSH							
	DEPENSES	DEPENSES	DEPENSES	RECETTES	RECETTES	RECETTES	
	2018	PREVISION	2017	2018	PREVISION	2017	
MATERIEL	235,00 €	pour 2018 300,00 €	625,00 €	532,00 €	pour 2018 532,00 €	882,00 €	CAF
particip école			-179 €	2 651,00 €	2 651,00 €	1 883,49 €	CEJ
ALIMENTATION	492,00 €	500,00 €	514,00 €	3 096,00 €	3 000,00 €	3 029,00 €	FAMILLES
SORTIES	1 331,00 €	1 400,00 €	1 427,00 €		1 599,00 €	2 157,30 €	
S/TOTAL	2 058,00 €	2 200,00 €	2 387,00 €				
PERSONNEL							
SALAIRES	5 980,00 €	6 000,00 €	5 860,00 €				
TOTAUX	8 038,00 €	8 200,00 €	8 247,00 €	6 279,00 €	7 782,00 €	7 951,79 €	
DIFFERENCE							
DEPENSE							
BUDGET REEL	-1 759,00 €	-418,00 €	-295,21 €	-256,00 €			

*Mme Roques précise que le nombre d'enfants est en légère baisse et heureusement que nous avons pris plus d'enfants de l'extérieur que l'année précédente.*

*Pour information, si nous confions la prise en charge de l'ALSH (la journée) à la CCV, le coût pour la commune serait de l'ordre de 13000€.*

### **Divers :**

*- Dans le cadre de l'embellissement de notre village, Le Maire propose au conseil de prendre un arrêté concernant l'entretien des trottoirs et des caniveaux. Les riverains n'ont pas l'obligation d'entretenir leur trottoir, sauf si un arrêté ou règlement municipal le spécifie.*

*Le conseil valide la proposition du Maire.*

*- Un accord a été passé entre la commune et Mr Michel Dentin concernant la clôture grillagée côté stade qui a été dégradée au fil des années par les personnes jouant sur le terrain. Les frais de réhabilitation seront partagés de moitié.*

*- RPI (regroupement pédagogique intercommunal), Afin de maintenir des classes dans nos écoles, le Rectorat favorise les regroupements de ce type. L'école de Bourseville avec 40 élèves commence à poser problème et l'on se doit de trouver des solutions d'avenir, même si nous avons espoir avec les nouveaux arrivants dans la commune. Une démarche a été faite auprès de Tully et Béthencourt qui n'a malheureusement pas aboutie. Une autre auprès de Friaucourt (commune hors de la CCV) sans succès. Vu la position géographique de notre commune, les possibilités vont devenir très difficiles !*

*- Mme Roques informe le conseil que la Mairie est connectée à la fibre et que les premiers essais sont concluants, reste à réaliser l'école dans les jours qui viennent.*

*- Mme Roques ayant remplacé le Maire lors du dernier conseil communautaire, elle transmet l'information demandée par le conseil, prendre une position sur la fermeture de la perception de Friville, le conseil municipal prend décision à l'unanimité de la non-fermeture de la perception.*

*- Mr Desprez informe le conseil que la commission de communication travaille sur un petit livret d'accueil pour les nouveaux arrivants afin de faciliter leur venue dans notre village.*

*- En l'absence de Mme Holleville, Mr Dumont nous informe que le WE prochain, il y aura une distribution de brioches dans le cadre des « Papillons blancs », toute personne disponible pourra contacter Mme Holleville pour la distribution.*

*- Des modifications ont été réalisées rue d'Abbeville, afin d'informer au mieux les automobilistes que la rue est en sens unique. Malgré tout certains automobilistes se permettent de prendre la route en sens interdit ! Le Maire intervient auprès de la gendarmerie de St Valéry pour venir faire des contrôles.*

*- Le Maire informe que le projet d'un « Café/épicerie » n'aboutira pas, les investisseurs privés n'ayant pas obtenu de prêt, ont décidé d'abandonner ce projet. Le conseil regrette bien l'issue de cette affaire.*

### **A vos agendas :**

- Jeudi 11 octobre 14 à 17 h → la semaine bleue, la maison écolo
- Samedi 13 octobre à 20h → Dîner dansant avec Musicabshow
- Dimanche 11 novembre → Commémoration de la Victoire
- Dimanche 18 novembre → Repas de la Ste Barbe
- Samedi 24 novembre → Soirée « Beaujolais » Amicale du Bel Age
- Vendredi 7 décembre → Le Téléthon
- Dimanche 9 décembre → Journée nationale du souvenir de la guerre d'Algérie
- Vendredi 21 décembre → Le Marché de Noël

## Etat civil :

### Décès :

- Mme Marie-France HERBET veuve REMY à l'âge de 59 ans, le 25/05/2018 à Amiens
- Mr Daniel GARDIN à l'âge de 76 ans, le 25/08/2018 à Abbeville
- Mr Christian DOUDOUX à l'âge de 58 ans, le 10/09/2018 à Friville-Escarbotin
- Mme Louise DEVILLANCOURT veuve DELABRE à l'âge de 95 ans, le 07/10/2018 à Abbeville

### Naissances :

- Mr Louis BELLET né le 20/06/2018 à Amiens

### Mariages :

- Mr Eric BECOURT et Mme Aurélie DELATTRE le 19/05/2018
- Mr Eddy QUENNEHEN et Mme Angèle DAIRAINÉ le 19/05/2018
- Mr Alexandre LELOUP et Mme Véronique BOURSIER le 02/06/2018
- Mr Benjamin PADE et Mme Laura DOMPIERRE le 07/07/2018
- Mr Jérôme HUMEL et Mme Florence VITARD le 28/07/2018
- Mr Julien GALLOPIN et Mme Ludivine GARBE le 18/08/2018

## Ch'coin Picard

*Novembre 2018 arrive, bientôt un siècle que les armes se sont enfin tues après 4 ans de cette première guerre mondiale si meurtrière. Cela valait bien un petit hommage en Picard dédié aux ancêtres de nos villages, grands- pères, arrières grands- pères, grands -oncles,...qui ont tant donné pour notre pays.*

***« Y mingoètent du rata et pi du singe. Y étouètes attampis din chez raques ed ché tranchées, avant d'courrir s' fouair feucheu par chez mitrailleuses ed 'ché frigolins. Gramint sont morts, d'zeutes estropiès, d'zeutes prisonieus.***

***Quant j'étouos piot, min grand père y qu'minchouo a m'raconteu tou eu, pi y s'métouos a braire. Bien d'zénès apreu, j'ai compris pourquoi... »***

Ils mangeaient du « rata » (ragoût grossier, plus ou moins garni et plus ou moins chaud...) et du « singe » (viande en boîte à manger avec la ration de pain). Ils étaient debout dans la boue des tranchées avant de courir se faire faucher par les mitrailleuses des soldats allemands (qu'ils appelaient « les frigolins » et aussi, plus connu, les « boches »)

Beaucoup sont morts, d'autres infirmes, d'autres prisonniers. Quand j'étais petit, mon grand père commençait à me raconter tout cela, et puis il pleurait. Bien des années après, j'ai compris pourquoi...

*Michel Desprez*

\*\*\*\*\*

## **Dépôt des déchets verts ; soyons respectueux!!!**

Ce n'est pas nouveau hélas, mais nous constatons régulièrement des dépôts divers dans les deux bennes mises à disposition:

sacs, objets plastiques, gravats....

Rappelons que ces bennes sont destinées à accueillir exclusivement des déchets verts végétaux:

- gazon, herbes, fleurs pour l'une
- branchages pour l'autre.

A l'exclusion de tout autre objet ou matériau, comme cela est bien précisé sur l'affichage.

Ce service rendu aux Boursevillois est très apprécié. Il a un coût important pour notre commune: camion, main d'oeuvre. Il serait dommage de devoir y mettre fin en raison de comportements négligents ou indéliçats. Merci de votre compréhension. "

**Les images :**



La commission de fleurissement en action



Julien Boulanger a restauré un vélo pour le village



La fête des écoles fin juin 2018



Succès populaire du feu de la St Jean en juin dernier



Fête des voisins à Martaigneville



Mme Duhamel succède à Mme Rouèche (F. Rurales)



Dépôt de gerbes le 14 juillet au monument aux morts



les jeux du 14 juillet



Spectacle donné par les enfants du centre aéré



parents et grands-parents enchantés !



Etape du tour de France des motos anciennes



Brocante à Martaigneville

Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : Jm Flachet, M Desprez, C Roques, G Holleville, C Delbarre, F Duret, D Dubuc

Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : [www.mairie-bourseville.fr](http://www.mairie-bourseville.fr)

IPNS